

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LAVAL DE CERE DU VENDREDI 2 OCTOBRE 2020

Date de convocation : Le 28 septembre 2020

Présents : Mesdames ALLAIN Josiane, SEGOND Marina, Messieurs MOULIN Michel, DAUSSET Jean Pierre, HOCLET Marc, LEGUAY Laurent, ROUSSILHE René, METZ Nathalie, TELLIER Sylvain.

Absents représentés : GIORNI Magalie (procuration donnée à Monsieur DAUSSET Jean Pierre), METZ Christian (procuration donnée à Mme Metz Nathalie).

Secrétaire de séance : Madame Metz Nathalie

Ordre du jour :

- 1) Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 1 septembre 2020
- 2) Valorisation des parcelles boisées en lien avec le PETR (co-signature de lettre des propriétaires)
- 3) Adressage
- 4) Numérisation des actes d'état civil
- 5) Achat d'une balayeuse avec les communes de Cahus et Teyssieu
- 6) Questions diverses

La séance a débuté à 17h53

1. Approbation du compte rendu du conseil municipal du 1 septembre 2020.

Le compte-rendu du Conseil Municipal du 1 septembre 2020 est approuvé à l'unanimité.

2. Valorisation des parcelles boisées en lien avec le PETR (co-signature de lettre des propriétaires).

Les conseillés ont pris connaissance de la lettre du Centre National de la Propriété Forestière (établissement public), Cauvaldor et le PETR Figeac Quercy Vallée de la Dordogne, qui souhaite valoriser le patrimoine forestier du territoire et contribuer à développer l'économie locale.

Lecture faite le conseil a voté à l'unanimité de signer la présente lettre pour une présentation du projet aux propriétaires concernés.

Nous ne manquerons pas d'être présents aux 5 réunions d'informations afin de suivre au plus près la mise en place du projet.

3. L'adressage de la commune.

Cela concerne la réalisation d'un plan qui a pour objectif de disposer d'adresses normées sur la commune.

il s'agira de procéder à la dénomination de l'ensemble des voies communales, publiques et privées et à la numérotation de tous les bâtis (habitations, commerces, entreprises, sites publics, etc.) quel que soit leur état d'occupation.

Ce projet est en cours d'étude, prochainement des réunions de travail seront programmées pour finaliser au mieux l'adressage de notre commune.

4. Numérisation des actes d'état civil.

La commune a été sollicité par une société afin de numériser les actes d'état civil. Le conseil après étude du dossier a considéré que se n'était pas prioritaire pour l'instant, et reconduit le dossier à l'année prochaine.

5. Achat d'une balayeuse avec les communes de Cahus et Teyssieu.

La commune a été sollicité par Cahus et Teyssieu pour faire l'achat commun d'une balayeuse, la commune n'ayant pas l'utilité de cette balayeuse, elle ne participera pas à cet achat.

6. Questions diverses.

* Marché d'Automne : l'autorisation a été délivré par La Préfecture, le marché aura lieu le 16 octobre 2020.

* Concernant l'arrêt de bus supplémentaire à Brugale, pour l'instant la région a refusé de le mettre en place.

* Concernant le nettoyage de la buse du lac, nous allons contacter EDF a qui incombe son entretien.

* Pour information : Eric notre cantonnier va bénéficier d'une aide pendant 2 semaines. Bienvenu à Jérôme Calvo qui doit exécuter 2 semaines de travaux d'intérêt généraux.

L'ordre du jour étant achevé la séance du Conseil Municipal c'est clos à 21h.

Le prochain conseil aura lieu le vendredi 6 novembre 2020 à 18h